

Journée Interrégionale des MAS - FAM

le 27 mai 2016 (8h30/17h00)

Angers (49)



Bulletin d'inscription

à retourner au CREA I Pays de la Loire avant le 29 avril 2016

BAL n°59 - 8 av. des Thébaudières - CP 30406 - 44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19 / Fax : 02 51 78 67 79 - info@creai-nantes.asso.fr / www.creai-nantes.asso.fr

ETABLISSEMENT

NB : Remplir une fiche par établissement (au besoin vous pouvez photocopier ce bulletin)

Etablissement :

Adresse :

Tél. : Fax :

Email de l'établissement ou du responsable :

Pour une bonne transmission des informations, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer votre adresse email

PARTICIPANT(S)

	Nom	Prénom	Fonction	Plein tarif*	Tarif contribuant volontaire au CREA I
1				130 €	100 €
2				260 €	200 €
3				351 €	270 €
4				468 €	360 €
5				585 €	450 €
6				702 €	540 €
7				819 €	630 €
8				936 €	720 €
9				1053 €	810 €
10				1170 €	900 €
Montant du règlement (le déjeuner est inclus) Remise de 10 % sur la totalité des inscriptions à partir de la troisième					

* Le tarif contribuant volontaire s'adresse aux établissements et services à jour de leur contribution auprès du CREA I, Bretagne et PdL
Attention : ce tarif ne s'applique pas aux établissements et services dont seule l'association est adhérente.

TSVP ... / ...

REGLEMENT

Par chèque ci-joint

(à l'ordre du CREAL Pays de la Loire)

A réception d'une facture

Par virement

Chèque N° Date

ADRESSE DE FACTURATION

(Remplir ce cadre uniquement si différente de l'adresse de l'établissement : association, OPCA,...)

Nom :

Adresse :

.....

RENSEIGNEMENTS

Souhaitez-vous une convention de formation ?

OUI

NON

Le CREAL Pays de la Loire sollicite les OPCA pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue

CONDITIONS D'ANNULATION

Date limite d'inscription : 29 avril 2016

ANNULATION

- Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAL Pays de la Loire par écrit avant le 17 mai 2016 (cachet de la Poste) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 40 € par participant (frais administratifs et de dossier).
- Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû.
- Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises à tout moment.

Bulletin d'inscription

à retourner au

Date



Signature du responsable d'établissement
Cachet de l'établissement

CREAI Pays de la Loire

BAL n°59 - 8 av. des Thébaudières - CP 30406

44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19 / Fax : 02 51 78 67 79

info@creai-nantes.asso.fr / www.creai-nantes.asso.fr